

Communiqué de presse du 13 octobre 2026



DESOGESTREL ET MENINGIOMES

Les précisions de l'AMAVEA, association de victimes de méningiomes

Chaque patient a le droit d'être informé et d'avoir une information éclairée. L'information directe des personnes concernées doit être systématique et non une opération exceptionnelle, ainsi que l'a écrit France Assos Santé le 10 septembre dernier.

Le principe d'un courrier d'information avait été acté dès décembre 2024, à la suite des travaux du Comité scientifique temporaire de l'ANSM sur la contraception orale progestative et le risque de méningiome. Une étude indépendante, menée par EPI-PHARE, a démontré une augmentation très faible du risque de développer un méningiome pour les contraceptions à base de désogestrel seul lors d'une utilisation prolongée chez les femmes de plus de 45 ans. **On rappelle que la contraception hormonale est un médicament, qui ne soigne généralement pas une maladie, mais qui a pour but d'éviter une grossesse, et que des moyens de contraception alternatifs non hormonaux existent.**

Les enseignements tirés de l'affaire du Médiateur, qui a vu la condamnation du laboratoire et de l'Agence du Médicament, soulignent qu'il n'est pas possible de taire les effets secondaires d'un médicament. Une alerte publiée sur un site internet, un communiqué de presse ou une information transmise aux seuls professionnels de santé ne suffisent pas. La sécurité sanitaire suppose de pouvoir informée directement la personne exposée au risque, conformément à la loi.

L'expérience de l'AMAVEA auprès des patientes souligne l'importance d'une information précise, éclairée et accessible sur les méningiomes. Après 8 ans de travail sur le sujet, l'AMAVEA constate **qu'un travail de pédagogie reste à accomplir auprès des médecins et des patients.**

Le méningiome, en tant qu'effet secondaire grave de médicaments progestatifs, s'impose à nous tous dans les faits, que nous soyons gynécologues, neurochirurgiens ... ou patientes. Le surrisque de développer un méningiome associé aux progestatifs doit être intégré à l'évaluation individuelle des bénéfices et des risques du traitement dans la pratique médicale quotidienne.

Le surrisque observé avec le désogestrel - même s'il est faible - doit être expliqué, de même que les conséquences possibles d'un méningiome. Les risques ne doivent pas être minimisés, que ça soit en nombre de femmes porteuses de méningiomes, qu'en terme de gravité de ce qu'est un méningiome.

Plus d'informations via ce lien : <https://amavea.org/precisions-suite-aux-informations-diffusees-dans-les-medias-septembre-2026/>

L'AMAVEA

Contact Presse : Emmanuele HUET-MIGNATON/ 06 07 58 67 96/ contact@amavea.org